

Tarifs pour une fourniture du dernier recours dans le réseau Creos

Valables à partir du 1^{er} janvier 2019

Conditions tarifaires pour la fourniture du dernier recours

Clients raccordés aux réseaux basse tension (400V) sans enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,10804

Clients raccordés aux réseaux basse tension 400V avec enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/kW/a	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,11505

1) N'inclut pas la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau basse tension

Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	13,52	0,10435
Creos	> 3000 heures	83,39	0,08105

Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	7,63	0,07795
Creos	> 3000 heures	14,95	0,07555

Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	3,56	0,07585
Creos	> 3000 heures	20,12	0,07035

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 %), hors redevance mensuelle fixe pour l'accès réseau et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-20h00, sa: 9h00-18.00) au numéro gratuit 8006-6000, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail à serviceline@enovos.eu.